

Quelle représentativité pour un acteur transnational? Le cas de la CES

Corinne GOBIN

Maître de recherche au FNRS/FRS

Université libre de Bruxelles

*Les systèmes de représentation au travail : à la mesure
des réalités contemporaines*

*47e Congrès de l'ACRI/colloque international du CRIMT
16-18 juin 2010, Université Laval, Québec, Canada*

La qualité de la représentation syndicale dépend de façon entrecroisée:

- des liens réels et symboliques entretenus avec les travailleurs salariés (faire pour qui?)
- du projet politique global porté par le syndicat et son positionnement face au capitalisme (faire pour quoi?)
- des rapports politiques établis entre le pouvoir politique et le syndicalisme (faire comment?).

Ces trois éléments sont déterminants
dans la constitution de
l'autonomie ou hétéronomie syndicale
face
au pouvoir politique.

Pas de syndicalisme indépendant sans démocratie sociale

- Imaginaire de pouvoir public démocratique (intérêt collectif de la société prime sur intérêts privés);
- Reconnaissance de l'existence du conflit socio-économique;
- = dispositif légal fort pour soustraire des zones de rapports sociaux du marché

Qu'est-ce la CES?

- Une confédération de confédérations interprofessionnelles nationales (82)

et

- de fédérations sectorielles européennes (12)

= présence dans 36 pays,

= affiliation indirecte de 60 millions de salariés (?)

CES = acteur représentatif

La CES dispose du monopole de la représentation syndicale.

Sacrée comme représentative :

- -« être interprofessionnelles, sectorielles ou catégorielles et être organisées au niveau européen ;
- -être composées d'organisations elles-mêmes reconnues comme faisant partie intégrantes des structures des partenaires sociaux des États membres et être, dans la mesure du possible, représentatives dans tous les États membres ;
- -disposer de structures adéquates leur permettant de participer de manière efficace au processus de consultation. »

Quel effet sur CES?

- Exemple parfait de l'hétéronomie syndicale construite comme telle par le régime politique à travers le modèle du dialogue social et du partenariat social (modèle de corporatisme d'Etat=incorporation du syndicalisme comme partie dépendante)
- La référence pour l'ensemble de l'Europe?

Les éléments de la dépendance

- Système juridique construit sur la primauté du droit civil = les valeurs du libéralisme économique
 - Système juridique supérieur aux systèmes nationaux
- = dynamique politique d'empire face à des États/province

Les éléments de la dépendance

Longue atteinte de l'autonomie de la sphère sociale face au capitalisme :

- Attaque finale du droit du travail par les deux bouts de la relation salariale protégée
 - Le contrat de travail
 - L'ordre public social

Les éléments de la dépendance

Règlement européen 593/2008 :

- Article premier : le règlement s'applique, dans des situations comportant un conflit de lois, aux obligations contractuelles relevant de la matière civile et commerciale
- Article 2 : Caractère universel : la loi désignée par le présent règlement s'applique même si cette loi n'est pas celle d'un Etat membre.
- Article 8 : le règlement s'applique aux contrats individuels de travail où la règle de la liberté des parties sur le choix de la loi qui régira le contrat prévaut.

Les éléments de la dépendance

- **Arrêt contre Luxembourg-19 juin 2008 :**

« [...] contrairement à ce que soutient le Grand-Duché de Luxembourg, l'exception d'ordre public constitue une dérogation au principe fondamental de la libre prestation des services, devant être entendue strictement et dont la portée ne saurait être déterminée unilatéralement par les États membres. »

- **Le traité de Lisbonne, article 4-2 :**

« L'UE respecte les fonctions essentielles de l'Etat, notamment celles qui ont pour objet d'assurer son intégrité territoriale, de maintenir l'ordre public et de sauvegarder la sécurité nationale. En particulier, la sécurité nationale reste de la seule responsabilité de chaque Etat membre. »

Le dialogue social

- Une culture qui élimine le conflit = l'accord pour l'accord, des partenaires et non des parties en conflit, autonomes (\neq tripartisme)
- Le bonheur de faire des accords « volontaires » (3 contraignants de 1996 à 1999 et 4 de 2002 à 2010), 7 en 17 ans possibles).

Un pouvoir syndical muselé

- Un droit à l'action collective dont la grève paralysant tant il est cadenassé
- le salaire et les rémunérations sociales mises hors la loi : pas de normes collectives
(art.153.5 Traité de Lisbonne)

La charte européenne des droits fondamentaux

- Le double examen législatif que la Cour a pratiqué dans les arrêts Viking et Laval découle de la formulation de l'article 28 dans la charte.

“Droit de négociation et d'actions collectives.

Les travailleurs et les employeurs, ou leurs organisations respectives, ont, conformément au droit communautaire et aux législations et pratiques nationales, le droit de négocier et de conclure des conventions collectives aux niveaux appropriés et de recourir, en cas de conflits d'intérêts, des actions collectives pour la défense de leurs intérêts, y compris la grève.”

- Article 17. Droit de propriété. Toute personne a le droit de jouir de la propriété des biens qu'elle a acquis légalement, de les utiliser, d'en disposer et de les léguer.

La CES est représentative

MAIS

que peut encore

faire

le syndicalisme dans un tel cadre
politique?

Qui la CES représente-t-elle?

- La CES en 1973 :Préambule aux statuts :
- « Les organisations fondatrices décident de représenter et de promouvoir les intérêts sociaux, économiques et culturels des travailleurs d'Europe auprès de toutes les institutions européennes y compris les Communautés européennes et l'Association de libre-échange. »

Qui la CES représente-t-elle?

La CES en 2010 : Sur le site officiel le 7 juin 2010 :

- « La Confédération européenne des syndicats (CES) comprend actuellement 82 , issues de 36 pays de l'Europe de l'Ouest, centrale et de l'Est, et 12 . La CES représente les intérêts de syndicalistes au niveau européen. »
- « The European Trade Union Confederation (ETUC) currently comprises 82 , from a total of 36 countries in Western, Central and Eastern Europe, and 12 . All in all, the ETUC represents the interests of trade unionists at European level. »

Pour quoi faire?

Statut –Séville 2007:

The European Trade Union Confederation, consisting as it does of free, independent and democratic trade union confederations and European industry federations, aspires to be a unified and pluralistic organisation representing all working people at European level.

In particular, the European Trade Union Confederation will work throughout Europe for:

- the extension and consolidation of political liberties and democracy;
- the respect of human and trade union rights;
- the elimination of all forms of discrimination, based on sex, age, colour, race, sexual orientation, nationality, religious or philosophical beliefs or political opinions;
- the promotion of equal opportunities and equal treatment between men and women;
- sustainable development;
- freely chosen and productive employment for all;
- the development, improvement and enhancement of education and training;
- the democratisation of the economy;
- a steady improvement in living and working conditions;
- a society free of exclusion and based on the principles of freedom, justice and solidarity.

The European Trade Union Confederation has, more specifically, the task of carrying out, in all events and circumstances, autonomously and with the highest degree of cohesion, the trade union initiatives at European level necessary to attain these goals as part of the process of the European integration.

« *Impliquer la société civile.*

- *La société civile joue un rôle important en permettant aux citoyens d'exprimer leurs préoccupations et en fournissant les services correspondant aux besoins de la population. Les Eglises et les communautés religieuses ont une contribution spécifique à apporter. Les organisations qui composent la société civile mobilisent les citoyens et soutiennent, par exemple, les personnes souffrant d'exclusion ou de discrimination. » in Livre blanc de la Gouvernance européenne, Com (2001) 428 du 25 juillet 2002, pp. 17-18.*

- Les partenaires sociaux sont invités à persévérer dans la contribution impressionnante qu'ils ont apporté au cours des cinq dernières années la modération salariale, qui a tant fait pour l'amélioration des perspectives économiques et de création d'emplois. (Commission européenne in Forum social, Sommet sur l'emploi, *Emploi et affaires sociales*, DGV, 1997).
- L'Union économique et monétaire a favorisé le développement de relations du travail plus coopératives, fondées sur la prise en compte d'objectifs macro-économiques partagés. (Commission européenne, *Les relations du travail en Europe*, 2000).
- Pour que l'évolution des salaires puisse contribuer à un dosage de politiques économiques qui soit favorables à l'emploi, les partenaires sociaux devraient continuer à faire preuve du même sens des responsabilités et négocier dans les Etats membres des accords salariaux qui soient conformes aux principes généraux définis dans les grandes orientations des politiques économiques. (GOPE, 2001).
- Un dialogue social ambitieux et actif doit ainsi jouer un rôle central dans la réponse à ces défis, comme méthode d'adaptation souple, efficace et non conflictuelle et comme moyen de surmonter les obstacles à la modernisation. (Commission européenne, COM (2002) 341 final du 26.6.2002).

<i>Congrès</i>	<i>2ème</i>	<i>3ème</i>	<i>4ème</i>	<i>5ème</i>	<i>6ème</i>	<i>7ème</i>	<i>8ème</i>	<i>9ème</i>
	<i>1976</i>	<i>1979</i>	<i>1982</i>	<i>1985</i>	<i>1988</i>	<i>1991</i>	<i>1995</i>	<i>1999</i>
mondialisation*	0	0	0	0	0	1	0	13
compétitivité	0	0	1	1	1	0	11	9
flexibilité	0	0	0	0	1	0	7	3
partenaires sociaux	0	3	0	0	2	9	24	28
dialogue social	0	0	0	0	5	11	10	39
adaptation*	4	3	2	5	9	3	31	18
changement*	3	0	6	8	1	12	24	25
modernisation	0	0	1	4	1	0	7	3
stabilité	2	1	1	0	1	3	3	17
cohésion	0	0	0	0	7	8	9	12
marché du travail	3	0	0	1	2	4	17	16